



# *inform* **CONTACT**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

N 65

Juillet – Septembre 2009

### ***La CGS appelle ses organisations membres à se joindre aux syndicats du monde pour marquer la Journée mondiale pour le travail décent (JMTD)***

Le 4 septembre 2009, la Confédération générale des syndicats a lancé un Appel consacré à la deuxième Journée mondiale pour le travail décent.

L'Appel de la CGS, adressé à ses organisations membres, souligne que le 7 octobre 2009, les syndicats aux quatre coins de la planète vont marquer la deuxième Journée mondiale pour le travail décent.

L'expérience de l'année dernière a montré que l'idée de cette journée, avancée par la Confédération syndicale internationale (CSI), a été largement soutenue par le mouvement syndical international. Les membres des syndicats, les travailleurs du monde sont descendus dans la rue pour exiger d'en finir avec la pauvreté, l'inégalité et l'oppression.

Les initiatives pour soutenir le travail décent et la justice sociale, appuyer le Programme du travail décent élaboré par l'OIT, et ses normes internationales du travail, ont été aussi organisées dans plusieurs pays de la CEI. L'importance des principes du travail décent a été soulignée une nouvelle fois à la 98<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du travail tenue à Genève en juin dernier. Ces principes se retrouvent à la base du Pacte global de l'emploi adopté à cette session de la CIT.

Dans les conditions de crise économique globale, la conception du travail décent acquiert une importance encore plus grande, et c'est en réalisant le Programme du travail décent de l'OIT qu'il faut chercher une issue à la récession. Le mouvement syndical international exige que la création des emplois décents, la rémunération équitable et la protection sociale, tout comme le respect du dialogue social et des droits syndicaux et de l'Homme soient mis au centre de la politique de renaissance écono-

mique. Les intérêts des travailleurs doivent être mis en avant dans le modèle de l'économie globale d'après-crise.

Dans la plupart des pays de la CEI, on enregistre la réduction de la production, la hausse du chômage et la baisse du niveau de vie des travailleurs. Les employeurs, sous le couvert de mesures anticrise, recourent souvent à la diminution des salaires et des indemnités sociales, à la détérioration des conditions de travail et à la limitation des droits syndicaux, des possibilités syndicales d'atteindre une vraie stabilisation et une amélioration des conditions de travail.

La CGS se prononce résolument pour la mise en oeuvre dans les pays de la CEI des mesures concrètes pour sortir de la crise, basées sur les principes du travail décent, dans l'esprit du dialogue social et de la coordination des efforts de toutes les forces sociales. Cette position de la CGS a trouvé son reflet dans la Déclaration sur la situation socio-économique dans les pays de la CEI adoptée au Comité Exécutif en avril dernier.

La CGS a appelé ses organisations membres, tout en résistant à l'influence négative de la crise sur la situation des travailleurs, à renforcer la solidarité syndicale internationale, à soutenir toutes les initiatives anticrise, les revendications et les interven-

tions du mouvement syndical international, sa lutte contre les atteintes aux intérêts et aux droits socio-économiques des salariés, aux droits des syndicats.

### ***Azerbaïdjan: la signature des accords collectifs***

La Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (CSA), conjointement avec le Comité d'Etat pour l'inspection du travail, ont contribué à la signature, durant le premier semestre 2009, des accords collectifs entre les employeurs et les syndicats dans 676 entreprises du pays. Cela dépasse de 91% le nombre des accords collectifs signés au premier semestre 2008.

La création d'organisations syndicales dans les entreprises privées enregistre un progrès considérable. Ces 6 derniers mois, on a créé des syndicats de base dans 25 compagnies et sociétés. Cela est devenu possible grâce aux efforts des syndicats de branche. Ils ont prêté une attention particulière à la création des syndicats de base au sein des entreprises étrangères.

Cependant les compagnies étrangères, surtout les multinationales, font tout pour empêcher la création des syndicats dans leurs entreprises, dictent leurs conditions et violent souvent le Code du travail national.

Dans ce domaine, les entreprises d'Etat, y compris les entreprises du pétrole, des télécommunications, du chemin de fer et de l'aviation civile, montrent un bon exemple et sont les leaders dans la création des syndicats.

### ***Azerbaïdjan: les syndicats contrôlent la situation économique***

La Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan continue d'effectuer un contrôle régulier de l'influence de la crise économique globale sur le développement socio-économique du pays.

Les données statistiques du FMI et de la Banque mondiale confirment que l'économie azerbaïdjanaise continue à se développer même si sa croissance a ralenti ces derniers temps.

Les données macroéconomiques, analysées par les syndicats en août 2009, confirment l'influence négative grandissante de la crise mondiale sur l'économie nationale. Cependant, grâce aux mesures entreprises par le gouvernement, le PIB et les autres indices, caractérisant le niveau de vie de la population, augmentent.

Ainsi, par rapport au premier semestre 2008, le PIB a augmenté de 3,6%, les revenus par personne de 16,2%, le salaire moyen de

19%. Le PIB par habitant en Azerbaïdjan est actuellement de 2058 US dollars (soit une hausse de 2,4%).

A la date du premier juillet 2009, le nombre total des salariés travaillant dans l'industrie a été de 166.600 personnes, soit 93,9% par rapport au janvier-mai 2008. 10 800 personnes ont perdu leur emploi. Au total, 44 100 personnes ont été enregistrées comme demandeurs d'emploi, dont 46% sont les femmes. 4 chômeurs prétendent à un emploi vacant. Selon la méthode de l'OIT l'Azerbaïdjan compte maintenant 261 000 chômeurs.

### ***Géorgie: le congrès de la centrale syndicale nationale***

Le 11<sup>ème</sup> congrès de l'Union des syndicats de la Géorgie (USG) a eu lieu à Tbilissi le 26 septembre 2009. Les délégués au congrès ont entendu et approuvé les rapports de la direction et de la commission du contrôle financier, ont adopté le Programme d'actions pour les années 2009-2011, des règlements pour les différents comités et commissions de l'USG. Des changements et des amendements ont été apportés aux Statuts et aux autres documents de la centrale.

Le congrès a eu lieu dans une situation politique et socio-économi-

que tendue. Aucune branche d'industrie ne fonctionne normalement dans le pays. La construction, le commerce et l'agriculture ont été surtout touchées.

Dans ce climat, l'offensive des pouvoirs et du patronat sur les droits des travailleurs s'accroît, comme en témoigne le nouveau Code du travail adopté en dépit de vives protestations des syndicats. Le système des négociations collectives est pratiquement absent dans la Géorgie d'aujourd'hui, l'inspection du travail est dissoute, l'employeur a reçu le droit de licencier les travailleurs de son propre caprice, sans donner d'explications à personne. Les indemnités de chômage n'existent plus sauf pour les personnes les plus démunies, auxquelles on paye des sommes misérables. Les heures supplémentaires ne sont plus payées, le travail dans les industries insalubres n'est pas dûment compensé. Par conséquent de nombreuses gens ne mangent pas à leur faim, un quart de la population est au-dessous du seuil de pauvreté.

Sous la pression des syndicats et grâce au soutien du mouvement syndical international, le gouvernement a donné son accord pour signer la première convention tripartite nationale, cependant tout c'est arrêté là, le pouvoir ayant fait fi des revendications et des propositions des syndicats.

Le congrès a hautement apprécié le travail de la direction de la centrale qui a réussi à non seulement sauvegarder l'USG, mais à renforcer sa situation dans la société, à organiser normalement l'activité syndicale. L'aide de la centrale aux gens qui ont souffert pendant "la guerre d'août" a été aussi bien appréciée.

Les délégués au congrès ont élu Irakli Petriashvili au poste de président de l'USG; Gocha Alexandria, Merab Dolidzé et Eteri Matureli sont élus vice-présidents. Conformément aux Statuts, les présidents des régions d'Adzharie et d'Abkhasie (en exil) ont été aussi élus vice-présidents de l'USG.

Plusieurs délégations syndicales étrangères ont pris part au congrès, parmi lesquelles les représentants de la CSE et de la CGS.

### ***Kazakhstan: la fondation de l'Union des jeunes ouvriers***

Le 17 août 2009 les représentants des jeunes ouvriers du Kazakhstan se sont rassemblés à Temirtau pour fonder un nouveau mouvement – l'Union de la jeunesse ouvrière du Kazakhstan.

L'opportunité de ce projet est dictée par la nécessité d'augmenter le prestige de la profession ouvrière. Selon les fondateurs de

l'Union qui est appelée à soutenir les jeunes ouvriers, à défendre leurs intérêts et à les aider à augmenter leur maîtrise, cela popularisera par la-même la profession ouvrière. Les délégués à la conférence ont analysé la situation dans le pays, ont discuté et adopté les Statuts de l'Union, son programme d'actions et ont élu les organes de direction.

Kaïrat Amandikov, vice-président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan a pris part à la conférence constitutive de l'Union.

### ***Kirghizistan: un nouveau président de la centrale syndicale***

Le Conseil de la Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK), tenu à Bichkek le 22 septembre, a élu à l'unanimité parmi les autres candidats Imankadir Risaliev au poste de président de la centrale syndicale.

### ***Moldova: les déclarations de la Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM)***

Conformément à la recommandation de la mission de la Confédération syndicale internationale (CSI), qui s'est rendue à Moldova suite à la demande d'adhésion de

la CNSM à CSI et pour voir la situation dans le pays, le Comité confédéral de la centrale syndicale moldave a publié deux déclarations.

La première concerne l'ingérence des structures d'Etat et du patronat dans les affaires des syndicats, ce qui a servi de raison pour la plainte de la CNSM auprès l'OIT.

La déclaration contient aussi l'exigence de respecter les droits syndicaux et premièrement, leur droit à la liberté d'association, ainsi que la demande de rendre la législation nationale conforme aux conventions fondamentales de l'OIT quant à l'enregistrement des organisations syndicales.

Tout en déclarant sa bonne volonté de continuer le dialogue social avec les partenaires sociaux la centrale syndicale a demandé au gouvernement de donner suite à sa plainte auprès de l'Organisation internationale du travail, et d'en informer l'OIT et l'opinion publique.

La deuxième concerne les relations de la centrale syndicale avec ses organisations membres. Elle rassure les syndicats de branche et de région qu'elle n'effectuera aucune pression sur eux afin de les faire s'unir ou bien adhérer à la Confédération, et n'admettra pas l'ingérence dans leurs affaires intérieures.

En même temps, souligne la déclaration, la CNSM, conformément à ses Statuts, est prête à les aider à perfectionner leurs structures et leur activité.

### ***Russie: la rencontre des dirigeants syndicaux***

Une rencontre entre Grigoriï Rapota, représentant du président de la Fédération de Russie dans le District fédéral de la Volga, et les dirigeants des organisations syndicales régionales a eu lieu le 30 juillet 2009 à Nijniï Novgorod. Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, y a pris part. Les participants à la rencontre ont examiné le “Développement socio-économique de la région, les actions des syndicats et les moyens de résoudre les problèmes provoqués par la crise économique mondiale.”

25% de la production industrielle russe sont concentrés dans ce District fédéral, plus précisément 80% de l'industrie automobile et 65% des constructions aéronautiques. Les entreprises de ces branches ont subi l'influence négative de la crise, certaines fermées, des autres fonctionnent à mi-temps.

Une attention particulière a été prêtée à la situation dans l'usine automobile “AvtoVaz” dans la ville de Togliatti. Selon Rapota,

dans les grandes entreprises de la région, il y a un dialogue entre les propriétaires et les travailleurs. Cependant, il y a aussi des problèmes, surtout dans les monovilles où la population dépend d'une seule entreprise. Togliatti en est un exemple éloquent. Sur les 700 000 habitants de la ville, 100 000 travaillent chez “AvtoVaz”. Commentant l'information parue dans les médias sur les futurs licenciements massifs à cette usine, Chmakov a déclaré que si l'usine d'automobile est fermée il y aura 100 000 chômeurs de plus, et qu'il salue donc les mesures du gouvernement de limiter l'importation des voitures de l'étranger.

Les participants ont discuté de certains autres problèmes. Par exemple, de la loi sur la faillite des entreprises. Les syndicats proposent que les travailleurs des entreprises en faillite soient reconnus comme “les créanciers prioritaires”.

Les syndicats ont soulevé la question de la nécessité de fonder un ministère du Travail.

### ***Russie: le président de la FNPR parle du marché du travail***

Le 7 août 2009, Mikhaïl Chmakov a fait une déclaration

concernant les pronostics sur les licenciements possibles dans les entreprises de Russie. Au dire de Chmakov, on sent que la crise se prolonge et s'approfondisse. Faute de financement, plusieurs propriétaires d'entreprises réduisent la production, ce qui peut provoquer de nouvelles réductions des emplois. Le nombre des travailleurs licenciés cet automne peut varier de 200000 à 400000.

Selon les données de la FNPR le nombre des demandeurs d'emploi vers la fin de cette année peut atteindre 3 millions. Si on fait le calcul selon les méthodes de l'OIT un travailleur sur dix sera au chômage.

La situation est surtout compliquée dans les monovilles. Pour cette raison et sous la pression de la FNPR, le ministère du Développement social élabore des programmes spéciaux de soutien de ces villes où il faudra augmenter les moyens pour payer les indemnités de chômage.

Parlant de la situation avec les travailleurs immigrés, Chmakov a souligné que la réduction sensible des emplois les a aussi touchés et les pouvoirs ont pris la décision de diminuer le quota d'immigration de deux fois, ce qui n'a pas liquidé pourtant les conditions pour l'arrivée en Russie des travailleurs clandestins.

### ***Russie: la réunion du Comité Exécutif de la FNPR***

Le Comité Exécutif de la FNPR, réunit à sa session le 10 septembre, a pris la décision d'organiser des actions dans le cadre de la Journée mondiale pour le travail décent du 5 au 9 octobre en forme des réunions des syndicats de base avec le même ordre du jour "Le travail décent – un avenir décent". Il a été aussi recommandé aux syndicats membres d'organiser des rassemblements de protestation aux entreprises où il y a des arriérés de salaires.

Le Comité Exécutif a souligné que la situation générale dans l'économie russe reste tendue, la tendance vers la baisse des salaires, l'augmentation du nombre des gens dont les revenus sont au dessous de minimum vital se maintient, la diminution de la consommation intérieure devient de plus en plus sensible, dans plusieurs entreprises la menace des licenciements massifs n'est pas exclue.

La réunion a souligné en même temps que les mesures anticrise des pouvoirs, soutenues par les syndicats, ont permis de retenir la montée du chômage et de couvrir partiellement les arriérés de salaires. La FNPR considère que le programme anticrise du gouvernement doit être complété par

les mesures supplémentaires en stimulant la demande intérieure et en soutenant le marché du travail.

Les membres du CE ont aussi discuté de la campagne de signature des conventions collectives où ils voient plusieurs difficultés. Les employeurs essaient d'inclure dans les conventions collectives non seulement nouvelles, mais celles qui sont en vigueur, des amendements qui détériorent la situation des travailleurs. Le Comité Exécutif considère que la tâche principale des syndicats pour la période 2009-2010 est de maintenir les emplois et le pouvoir d'achat de la population.

Le CE a pris aussi la décision de mobiliser l'activité des organisations syndicales pour reformer la sécurité sociale et de la rendre conforme aux principes et aux normes internationales.

### ***Ukraine: la fusion des organisations patronales***

Les représentants plénipotentiaires des organisations des employeurs d'Ukraine se sont réunis le 7 juillet à Kiev 2009. Vasil Khara, président de la Fédération des syndicats d'Ukraine y a pris part.

Les participants à la réunion ont discuté du rôle des organisations patronales dans la résorption de la

crise économique et financière en Ukraine.

Lors de la réunion, un accord sur la fondation d'un conseil national des organisations des employeurs a été signé. Un règlement du conseil et de son secrétariat a été adopté.

Intervenant à la réunion, Vasil Khara a souligné que la fondation de cet organe est très important pour les partenaires sociaux qui peuvent dès maintenant bâtir avec le patronat des relations solides et de longue durée.

Selon Khara, dans les conditions actuelles, quand les pouvoirs du pays sont pratiquement paralysés, les actions concertées des syndicats et des employeurs peuvent permettre la résolution des problèmes sociaux et procéder à des transformations positives dans l'organisation de l'économie qui jusqu'à présent avaient plutôt piétiné.

### ***Le congrès de l'UISTCESP***

L'Union internationale des syndicats des travailleurs des coopératives et des entreprises de science et de production a tenu son IVème congrès le 1<sup>er</sup> septembre à Moscou.

Le congrès a confirmé l'orientation de l'UIS sur le dialogue social. Ce-

pendant, les changements dans l'économie et les relations de travail posent plusieurs questions quant aux accords avec les employeurs. Plusieurs délégués se sont prononcés pour la signature d'un accord général de branche qui remplacerait les conventions collectives au niveau d'une entreprise.

Serguey Jiroukhine a été élu président de l'UIS.

### ***Les syndicats des travailleurs du transport routier consolident leur coopération***

Le Conseil de l'Union internationale des syndicats des travailleurs du transport routier a eu lieu à Moscou le 16 septembre. Les dirigeants des syndicats de branche d'Azerbaïdjan, d'Arménie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Moldova, de Russie, du Tadjikistan et d'Ukraine y ont pris part. Les deux organisations non affiliées, d'Ouzbékistan et d'Estonie, ont aussi participé à la réunion.

Les participants ont discuté de la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs de la branche dans les conditions de crise économique, des activités du Conseil dans la période du 29 octobre 2008 au 16 septembre 2009, de la participation des syndicats membres à la campagne solidaire pour l'augmentation du SMIG jusqu'au

minimum vital, du perfectionnement de l'activité d'information des organisations membres de l'UIS.

Intervenant au Conseil, Alexandre Chourikov, président de l'UIS, a souligné que la crise économique globale, la détérioration de la situation économique dans les pays de la CEI ont négativement influencé la situation dans la branche. La baisse du commerce international a diminué sensiblement la circulation des marchandises et des personnes. La diminution de la production et de la consommation courante de la population ont mis les entreprises de transport routier dans les conditions difficiles.

Dans beaucoup d'entreprises, les employeurs recourent à la réduction du personnel, aux retards dans le paiement et à la baisse des salaires, au travail partiel et aux congés non payés. Les obligations d'augmenter les salaires, les avantages et les garanties sociales, prévues par les conventions collectives, risquent de rester lettre morte.

Dans ces conditions, la lutte des syndicats pour la rémunération décente acquiert une importance particulière. Le Conseil a recommandé aux syndicats membres de l'UIS de renforcer leur lutte dans la campagne solidaire des syndicats de la CEI pour l'augmentation du SMIG jusqu'au minimum vital.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
117119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782  
+7(095) 938-8649  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)

---

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

*LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:*

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUZBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

*AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.*

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.*

*MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)